

NOTICE CONCOURS

**DEVENEZ
INGÉNIEUR**

ENSSAT

LANNION

PAR L'ALTERNANCE

2021

INFORMATIQUE, MULTIMÉDIA & RÉSEAUX

Les entretiens s'adressent aux candidats sur-titres admissibles en 1^{re} ou en 2^e année. Ils concernent donc les étudiants qui ont été présélectionnés à partir de leur dossier.

L'étudiant aura à s'entretenir 20 min. avec un jury composé d'enseignants de l'Enssat, puis 20 min. avec un jury composé de professionnels.

Le dossier et les deux entretiens aboutissent à une note qui permet de classer les candidats en liste principale ou en liste complémentaire.

Les admis en liste principale pourront être aidés dans leurs démarches pour trouver un terrain d'apprentissage.

concours sur titre formation par alternance

Objectifs des entretiens

Le but des entretiens est de mesurer l'adéquation entre l'étudiant et la formation proposée par l'Enssat (niveau, contenu, etc.) d'une part, et d'évaluer les motivations et capacité de l'étudiant pour devenir ingénieur d'autre part.

Comment préparer vos entretiens

Ce que le jury attend de vous, c'est que vous ayez réfléchi à votre projet :

- o pourquoi devenir ingénieur ?
- o pourquoi à l'Enssat ?
- o pourquoi choisir l'alternance ?

Renseignez-vous sur l'École, sur la spécialité Informatique, Multimédia et Réseaux et projetez-vous dans le monde industriel dès la première année !

Organisation pratique des entretiens

- o Vous allez recevoir (ou avez reçu) une convocation vous indiquant la demi-journée prévue pour votre entretien ;
- o pensez à apporter les pièces manquantes de votre dossier ;
- o vous aurez deux entretiens à la suite : un académique (sur votre dossier et votre motivation) et un industriel (sur votre projet professionnel) ;
- o un accueil étudiant ou une mise en relation avec des apprentis permettra de répondre à vos questions (vie étudiante, vie pratique...) ;
- o une visite virtuelle des bâtiments de l'École est disponible depuis le site web Enssat ou la page facebook

Voies d'admission

FORMATION INITIALE PAR APPRENTISSAGE

Ouverte aux étudiants âgés de moins de 30 ans*, issus d'une de ces formations ou équivalente :

DUT

- o Informatique
- o MMI
- o R&T

L2/L3

- o Informatique

BTS

- o SN option IR
- o SIO

CPGE

- o classes préparatoires scientifiques



* Sans limite d'âge si l'étudiant est reconnu comme travailleur handicapé par la CDAPH

Les modalités d'inscription



LE PROCESSUS D'ADMISSION COMPORTE PLUSIEURS ÉTAPES

Inscription **du 1^{er} février au 9 mars 2021** sur alternance.imt.fr l'espace de candidature aux formations par apprentissage des écoles de l'IMT :

- o **9 mars 2021** : date limite de réception de toutes les pièces justificatives de votre dossier
- o **du 17 mars au 23 mars 2021** : présélection des dossiers
- o les **10, 11 et 12 mai 2021** : entretiens académique et industriel
- o **mercredi 12 mai 2021** : jury d'admission conditionnelle (listes principale et complémentaire)
- o **mai à août 2021** : signature du contrat d'apprentissage
- o **début septembre** : rentrée universitaire

L'admission en formation par apprentissage ne devient définitive qu'après signature d'un contrat d'apprentissage de trois ans, avant la rentrée universitaire et sous condition d'obtention du diplôme validant l'accès à la formation.

ENSSAT
LANNION

UNIVERSITÉ DE
RENNES 1

École affiliée
IMT

6, rue de Kerampont | CS 80518
22305 Lannion cedex
+33 (0)2 96 46 90 00
concours@enssat.fr
www.enssat.fr

